

2010

Politiques sociales, identité et relations entre Autochtones et Québécois : le cas de la ville de Val-d'Or (Québec)

Suzanne Dugré

Daniel Thomas

Follow this and additional works at: <https://ir.lib.uwo.ca/aprci>



Part of the [Social Policy Commons](#)

Citation of this paper:

Dugré, Suzanne and Thomas, Daniel, "Politiques sociales, identité et relations entre Autochtones et Québécois : le cas de la ville de Val-d'Or (Québec)" (2010). *Aboriginal Policy Research Consortium International (APRCi)*. 63.
<https://ir.lib.uwo.ca/aprci/63>

4

Politiques sociales, identité et relations entre Autochtones et Québécois : le cas de la ville de Val-d'Or (Québec)

Suzanne Dugré et Daniel Thomas

Introduction

La migration en milieu urbain fait maintenant partie du mode de vie des groupes autochtones du Québec, et deux enquêtes de notre laboratoire (Cazin, 2004, 2005) ont révélé que ce phénomène peut produire des tensions entre les arrivants et les résidants. Les tensions interraciales n'impliquent généralement pas l'ensemble de la population, si bien qu'il apparaît pertinent de mieux saisir les caractéristiques et les mobiles des personnes ou des groupes directement concernés. Ces questions préoccupent les chercheurs et les leaders des communautés en présence qui demeurent convaincus que la qualité de vie et la prospérité des populations desservies passent par de meilleures relations entre Autochtones et Allochtones.

Le projet de recherche, dont nous présentons des volets dans cette communication, visait à améliorer la nature des services et des programmes offerts à la population autochtone de Val-d'Or en proposant une meilleure compréhension des relations qui existent entre Autochtones et Allochtones. Nous voulions également découvrir dans quelle mesure les politiques, mises de l'avant par les institutions publiques locales et régionales, contribuaient au maintien des tensions et dans quelle mesure elles pourraient favoriser l'émergence de nouvelles relations d'échange et de partage entre Autochtones et Allochtones.

La problématique

Au Canada, 54 % des individus ayant déclaré une identité autochtone habitent dans une région urbaine, soit une grande ville, une région métropolitaine de recensement ou un centre urbain plus petit. Au recensement de 2006, 41 % d'entre eux demeuraient dans des petites régions urbaines de moins de 100 000 habitants (Statistique Canada, 2008). La vie urbaine fait partie intégrante de la situation des peuples autochtones, ce qui constitue une réalité de plus en plus complexe (Newhouse et Peters, 2003). Plusieurs études ont porté sur les difficultés sociales (pauvreté, chômage, insalubrité des logements, faible scolarité, violence) associées à l'expérience urbaine des autochtones, particulièrement ceux qui vivent dans les

quartiers défavorisés des grandes villes canadiennes (La Prairie, 1994), ainsi que sur leur surreprésentation persistante dans le système de justice pénale.

L'urbanisation représente une des modalités des relations nouvelles et diversifiées que les autochtones entretiennent avec la ville. La ville n'est pas seulement un lieu d'exil, un lieu de résidence, elle est aussi un lieu de passage dans le cheminement scolaire ou le parcours professionnel et un relais entre les communautés autochtones ainsi qu'entre les diverses nations autochtones (Montpetit, 1993; Lévesque, 2003). Mais, dans le contexte d'une urbanisation croissante de l'ensemble de la population, les populations autochtones qui demeurent dans les réserves et dans les territoires ruraux hors des réserves entretiennent aussi des relations de plus en plus fréquentes avec les villes, particulièrement les villes de services. Dans les villes du Pré Nord, les relations entre les Autochtones et non-Autochtones constituent un enjeu urbain crucial, tant pour l'avenir social des villes — incluant les questions classiques d'aménagement urbain — que pour la gouvernance urbaine. En effet, les Autochtones qui séjournent ou qui habitent dans les villes et qui investissent les espaces publics et les Centres d'amitié créent de plus en plus d'alliances avec des partenaires non-autochtones. On assiste ainsi à l'émergence de nouvelles solidarités entre Autochtones provenant des communautés, mais on observe aussi des tensions entre divers groupes autochtones dont les conditions de vie et les ressources sont différentes. Selon Lévesque (2003), le déficit de connaissances concernant les Autochtones et la ville au Québec se double également :

d'un déficit d'outils, de mécanismes et de dispositifs pour que les résultats des recherches en sciences sociales en regard de la situation des Autochtones des villes contribuent à transformer les conditions de vie des premiers concernés, qu'elle serve par conséquent à caractériser les enjeux et défis contemporains, à orienter les décisions publiques et à mieux outiller les intervenants. (14)

Comme l'affirme Lévesque (2008), le paysage de la recherche relative aux peuples autochtones s'est considérablement modifié au cours de la dernière décennie, non seulement à cause de son déploiement dans toutes les sciences sociales et les sciences humaines et de son éventail de programmes de formation, mais aussi parce que des thèmes de recherche anciens sont revus à la lumière des enjeux et des défis qui se posent aux populations autochtones des Amériques et de la planète : racisme, discrimination, métissage, relations interculturelles, citoyenneté. À cela s'est ajouté le fait que les projets d'ententes, de partenariats, de partage des ressources, voire de coexistence et de cogestion sont de plus en plus nombreux et que les Premières Nations, les Inuits, les femmes autochtones, les Métis, les populations autochtones urbaines sont engagés dans des processus actifs d'affirmation et d'appropriation, y compris en regard du monde universitaire. Ce dernier est de plus en plus appelé à produire de nouvelles connaissances susceptibles de soutenir les initiatives de reconstruction sociale.

Le cadre conceptuel

Dans cette recherche, nous abordons les relations entre groupes sous l'angle du processus d'acculturation qui résulte des contacts directs et continus entre groupes de cultures différentes. L'ensemble des phénomènes composant l'acculturation peuvent être étudiés tant au niveau des groupes que des individus. De plus, si l'acculturation peut mener à l'assimilation d'un groupe minoritaire à la culture majoritaire, elle peut aussi conduire au «métissage» des cultures ou au rejet de la culture majoritaire afin de consolider la culture d'origine.

Dans ce cadre, Berry (1980, 1984) a proposé un modèle multidimensionnel d'acculturation qui décrit les aspirations culturelles des membres d'un groupe minoritaire à partir de leurs attitudes à l'égard de leur propre groupe (importance de maintenir sa culture et son identité d'origine) et à l'égard des autres groupes (importance d'établir et de maintenir des relations avec les autres groupes). La combinaison de réponses positives ou négatives à ces deux dimensions produit quatre orientations d'acculturation : l'*intégration* (favorable au maintien de la culture et favorable aux relations avec les autres), la *séparation* (favorable au maintien de la culture et défavorable aux relations avec les autres), l'*assimilation* (défavorable au maintien de la culture et favorable aux relations avec les autres) et la *marginalisation* (défavorable au maintien de la culture et défavorable aux relations avec les autres). Par ailleurs, des réponses négatives aux deux dimensions peuvent également refléter une orientation nommée *individualisme*. Les personnes privilégiant cette dernière orientation tendent à se définir et à définir les autres à partir de caractéristiques individuelles plutôt que de l'appartenance à un groupe (Montreuil et Bourhis, 2001). Ces orientations d'acculturation se manifestent au niveau individuel dans des attitudes et des comportements qu'on peut observer dans les rencontres interculturelles de tous les jours. Bien que le modèle de Berry ait été utilisé dans de nombreuses études portant sur des populations d'immigrants, son domaine d'application ne s'y limite pas. Berry (2003) souligne que les orientations d'acculturation d'un groupe se manifestent également aux niveaux institutionnel et social, par exemple, dans les politiques concernant les groupes ethnoculturels.

Selon Bourhis, Moïse, Perreault et Sénécal (1997), les membres d'un groupe majoritaire entretiennent aussi des aspirations culturelles qui ont des implications pour les groupes minoritaires. Les orientations d'acculturation des membres d'un groupe majoritaire se définissent à partir de deux dimensions s'appliquant aux groupes minoritaires: (a) l'importance pour ces groupes de maintenir leur culture et leur identité propres et (b) l'importance pour ces groupes d'adopter la culture et l'identité du groupe majoritaire. Encore une fois, la combinaison des réponses à ces deux dimensions produit des orientations d'acculturation distinctes : l'*intégration* (oui au maintien de la culture minoritaire et oui à l'adoption de la culture majoritaire), la *séparation* (oui au maintien de la culture minoritaire et non l'adoption de la culture majoritaire), l'*assimilation* (non au maintien de la

culture minoritaire et oui à l'adoption de la culture majoritaire), l'*exclusion* et l'*individualisme* (non au maintien de la culture minoritaire et non à l'adoption de la culture majoritaire).

La combinaison des orientations d'acculturation des groupes qui sont en contact influe grandement sur la qualité des relations intergroupes. Bourhis et al. (1997) ont proposé un modèle interactif d'acculturation permettant de qualifier les relations entre groupes à partir des orientations d'acculturation privilégiées par chacun d'entre eux. Par exemple, les relations entre deux groupes privilégiant l'*intégration* ont de plus fortes chances d'être harmonieuses que si leurs orientations sont très divergentes. Ainsi, les relations entre un groupe majoritaire privilégiant l'*assimilation* et un groupe minoritaire favorisant la *séparation* risquent d'être marquées par des tensions importantes. Évidemment, les orientations d'acculturation d'un groupe majoritaire peuvent varier en fonction du groupe minoritaire visé; par exemple, un groupe majoritaire pourrait favoriser l'orientation d'*intégration* pour un groupe et favoriser l'orientation d'*assimilation* pour un autre groupe minoritaire (Montreuil et Bourhis, 2001).

Objectifs de recherche

Le projet de recherche porte sur la qualité des relations intergroupes (Autochtone et non-Autochtone) et les facteurs qui lui sont associé, dans une ville de services de taille moyenne qui constitue un espace de proximité pour un bon nombre de groupes autochtones qui sont amenés à côtoyer régulièrement la société non autochtone majoritaire. Il comprend quatre volets qui ont été étudiés successivement, entre 2006 et 2009: (1) l'organisation territoriale composition démographique, mobilités spatiales, flux de biens et de services); (2) les orientations d'acculturation d'institutions publiques (enseignement, services policiers, santé et services sociaux, services municipaux); (3) les orientations d'acculturation des associations communautaires de service et d'affaire; (4) les orientations d'acculturation et les relations intergroupes des citoyens de Val-d'Or. Cette recherche a été financée par le CRSH dans le cadre du programme Réalités autochtones (2006-2009). Elle a été réalisée par une équipe composée des deux auteurs de cette communication, de Bruno Sioui, André Gagnon et Patrice LeBlanc.

Cette communication expose les résultats du volet 2 de la recherche, soit celle concernant les institutions publiques. Elle présente les stratégies mises de l'avant afin d'assurer le respect des positions des différents groupes et de diffuser les résultats de façon interactive et discute des impacts de cette recherche dans la communauté.

Choix du site

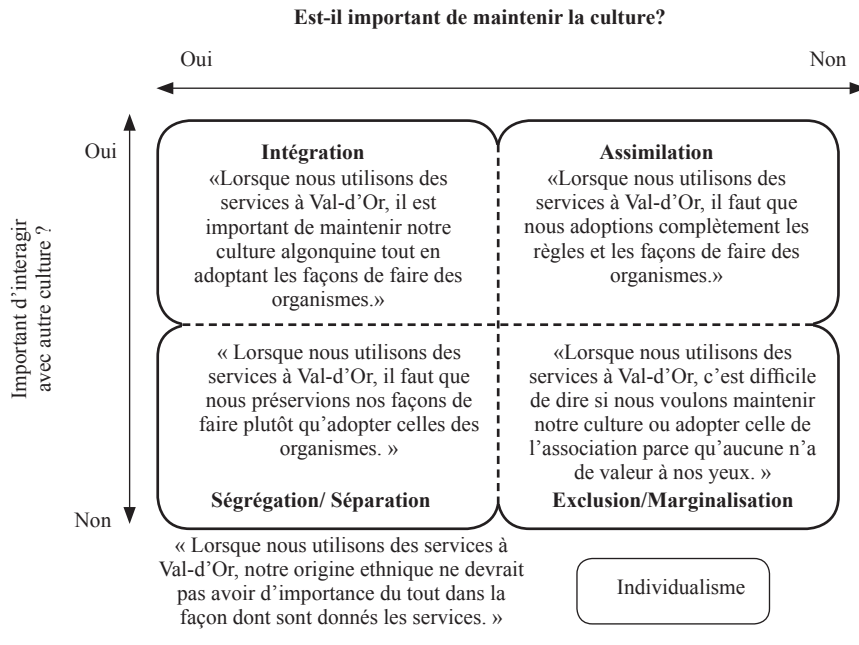
Depuis près de cinq ans, notre équipe s'intéresse au phénomène de la recomposition valdorienne suscitée par la présence accrue d'Autochtones dans la ville de Val-d'Or. La réalisation de quatre études nous a permis de créer des collabora-

tions avec différents groupes autochtones : deux études sur les étudiants autochtones à Val-d'Or, une étude des besoins en matière de services sociaux dans trois communautés algonquines de la région (2005-2006) et une étude sur l'apport économique de la présence des communautés autochtones en Abitibi-Témiscamingue (2006). Depuis la signature de la Convention de la Baie-James en 1975, la ville de Val-d'Or est devenue un pôle d'attraction important pour les Cris des neuf communautés de la Baie-James qui viennent y séjourner de manière plus ou moins prolongée. La fondation du Centre d'amitié autochtone, la mise sur pied d'entreprises et la tenue sur une base régulière de tournois sportifs d'envergure témoignent de l'intensification de la présence autochtone à Val-d'Or au cours des 30 dernières années. Les modifications dans les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones découlent aussi du développement économique impulsé par la signature du traité de la *Paix des Braves* en février 2002. Plus récemment, la formation postsecondaire offerte à des clientèles autochtones est également devenue un motif de séjour important.

Val-d'Or constitue la municipalité la plus à proximité des communautés algonquines du Lac Simon (1 600 personnes) et de Kitcisakik (400 personnes). Au cours des dernières années, les actions des Algonquins en appui à leurs revendications concernant l'exploitation des richesses naturelles sur leur territoire ont eu des effets visibles, notamment par des manifestations publiques de la part des Algonquins, par la mobilisation de nombreuses forces de police au départ de Val-d'Or et par les réactions des habitants de Val-d'Or aux barrages routiers autochtones. Récemment, l'arrivée de Cris dans des établissements d'enseignement supérieur ainsi que la présence accrue d'Algonquins sur les bancs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ont incité la région à se mobiliser dans le but d'obtenir la construction d'un pavillon universitaire autochtone qui a ouvert ses portes en janvier 2009. Tous ces éléments conjecturaux modifient la composition démographique de la communauté et influent sur les relations entre groupes autochtones et non autochtones.

Éthique

Sur le plan éthique, l'ensemble de ce projet de recherche a été effectué en collaboration avec des représentants autochtones. Dès la préparation de la demande de subvention, l'équipe de recherche comportait un co-chercheur autochtone de l'Université de Sherbrooke (maintenant professeur à l'UQAT). Nous avons également formé un comité de partenaires composé de la directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, d'une représentante autochtone de la Conférence régionale des élus, de la responsable des Services aux Premières Nations de l'UQAT et d'une représentante de la Ville de Val-d'Or. Ce comité des partenaires collabore à l'établissement de liens entre l'équipe de recherche et la communauté valdorienne; il contribue à définir les orientations stratégiques et les collaborations externes; il constitue un lieu privilégié pour la circulation de l'information et les décisions concernant les modalités de diffusion et la mise

Figure 4.1: Énoncés illustrant les orientations d'acculturation du groupe minoritaire

en réseau. Le comité s'est réuni au moins trois fois par an pour s'assurer que les orientations du projet, de même que les étapes de son déroulement, respectaient les valeurs des communautés concernées.

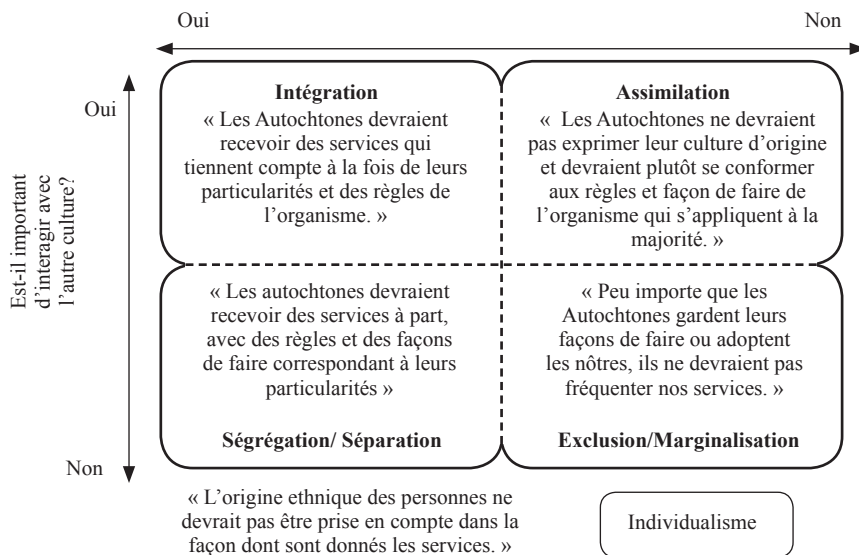
Enfin, le programme Réalités autochtones du CRSH valorise l'engagement d'étudiants autochtones pour permettre de les former à la recherche. Quatre des onze étudiantes embauchées au cours de ce projet étaient des Autochtones. Les premières agentes de recherche ont d'ailleurs rendu compte de leur expérience lors d'un midi-conférence autochtone tenu à l'Université à l'automne 2007.

Procédures et participants

Le volet 2 de la recherche, réalisé de juin 2006 à septembre 2007, visait à décrire et à analyser les politiques mises de l'avant par les institutions publiques à l'échelon local et qui concernent les relations entre Autochtones et non-Autochtones. Nous avons suivi de façon rétrospective (depuis la Paix des Braves en 2002), puis sur une période d'une année (de juillet 2006 à août 2007), les initiatives et les discours produits par les institutions publiques oeuvrant dans quatre domaines : l'enseignement, les services de police, la santé et les services sociaux, les services municipaux. Nous avons constitué un corpus de textes permettant d'analyser les orientations d'acculturation d'acteurs locaux et régionaux.

Ce corpus documentaire a été complété par des entrevues auprès d'informateurs clés de ces institutions, des responsables autochtones de ces mêmes institutions dans les deux communautés voisines (Lac Simon et Kitcisakik) et auprès

Figure 4.2: Est-il important de maintenir la culture? Énoncés illustrant les orientations d'acculturation du groupe majoritaire

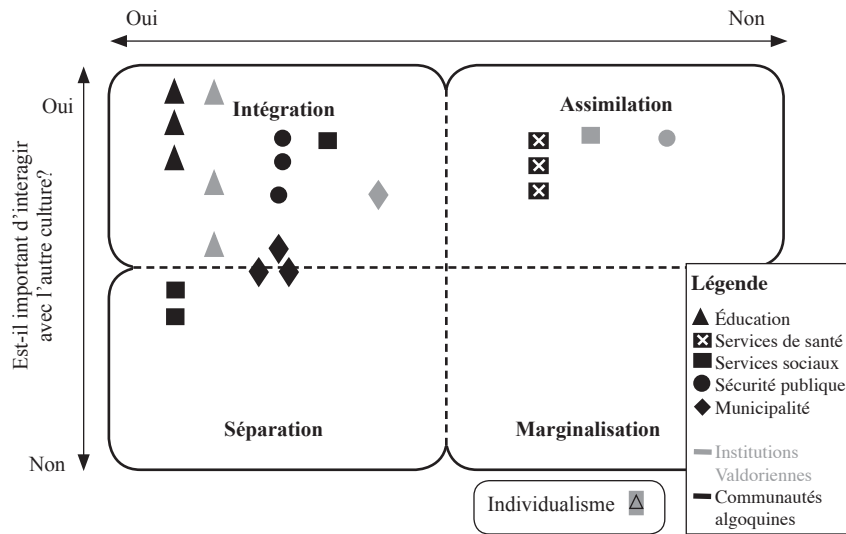


du Conseil tribal. L'entrevue portait essentiellement sur deux thèmes : 1) Est-il important d'interagir avec l'autre culture ? 2) Est-il important de maintenir sa culture ? Ces deux thématiques étaient analysées en fonction de politiques formelles, de pratiques et d'attitudes valorisées par l'institution. Les répondants devaient ensuite qualifier les relations existantes et l'importance qu'ils accordaient aux échanges formels. Les données ont été analysées selon une analyse de contenu thématique. Les figures suivantes illustrent, grâce à des énoncés concrets, les orientations d'acculturation pour le groupe minoritaire (figure 4.1) et pour le groupe majoritaire (figure 4.2).

Résultats

L'analyse des orientations officielles, des politiques et des entrevues nous ont permis de situer chacune des institutions au regard d'une orientation d'acculturation spécifique. Certaines institutions se situent dans une zone très définie, c'est-à-dire que l'institution veut (ou non) interagir avec l'autre culture et veut également (ou non) qu'elle conserve sa culture. D'autres institutions se situent davantage dans une zone intermédiaire. La figure suivante illustre les positions respectives des diverses institutions autochtones et allochtones qui résultaient d'une première analyse. Les résultats de cette première analyse ont été présentés et discutés au cours d'un séminaire auquel ont participé, en octobre 2007, une cinquantaine de personnes des institutions qui avaient été rencontrées.

Figure 4.3: Est-il important de maintenir la culture? Orientations d'acculturation des institutions



Les positions des institutions publiques indiquent majoritairement une orientation d'acculturation valorisant l'intégration, mais elles varient selon les groupes en présence. Si l'on compare les orientations les institutions autochtones et non autochtones on remarque qu'elles se rejoignent davantage dans le secteur de l'éducation (intégration), dans le secteur politique (séparation) et dans le secteur de la santé (intégration-assimilation), mais qu'elles diffèrent dans les secteurs des services sociaux et des services policiers. Nous ferons un survol rapide des principaux résultats obtenus dans chaque secteur.

Les institutions du domaine de la santé

Même si la direction du Centre de santé demande aux employés de faire preuve de compréhension et de tolérance dans le but de respecter les différentes cultures dans l'offre de soins, certains irritants demeurent. Ces derniers se manifestent particulièrement avec les patients cris qui ne maîtrisent généralement pas le français et qui se montrent plus exigeants dans leurs demandes. Depuis 1980, les Cris ont implanté un service pour leurs patients à Val-d'Or pour compléter leur offre de soins. Il a pris de plus en plus d'ampleur, puisque toutes les femmes enceintes habitant l'une des six communautés situées le long de la Baie James y accouchent ainsi que celles des communautés de l'est dont la grossesse est à risque. Le Service accueille chaque année 5600 patients et personnes accompagnatrices pour des accouchements, des visites médicales ou des urgences. Il sert d'intermédiaire entre l'hôpital et les patients cris, fournit des interprètes pour des personnes parlant uniquement cri, explique aux patients les règles de l'hôpital

et agit auprès du personnel hospitalier lorsque le patient a une question ou une insatisfaction. Selon ce service, les insatisfactions des patients sont relativement nombreuses et sont dues en majeure partie à des problèmes de communication : les patients ne parlent que le cri et l'anglais alors que les infirmières parlent surtout français; les patients cris souhaiteraient que l'hôpital accepte leurs pratiques différentes (présence des enfants lors des visites, nombreuses personnes en visite) et ne comprennent pas vraiment toutes les règles en vigueur dans l'établissement. Ce service n'a pas le mandat de faire changer les règles de l'institution hospitalière et il s'assure uniquement que le soin médical soit dispensé correctement. Face à cette situation, la direction essaie d'améliorer ses services en traitant les plaintes de manière extrêmement rigoureuse et en offrant des cours d'anglais à son personnel. Elle a également envisagé de donner une formation sur la culture autochtone, notamment en ce qui touche aux aspects corporels et médicaux.

Les Algonquins ne sont pas connus pour avoir des demandes particulières et les infirmières ont peu de problèmes de communication avec eux. Les leaders se montrent très favorables aux échanges avec le Centre de Santé et de Services Sociaux (CSSS) de la Vallée de l'Or. Ils souhaitent être soignés de la même façon que n'importe quel patient, avec respect, et n'ont pas d'exigences particulières vis-à-vis du CSSS. Ils notent une amélioration des relations et de la qualité des services dispensés par Val-d'Or. Cela se traduit par des réunions plus fréquentes entre les directeurs des centres de santé des communautés et le CSSS et un service non discriminatoire pour les Algonquins alors que des cas de discrimination avaient été enregistrés par le passé.

On peut considérer que le CSSS a une orientation d'intégration toutefois peu marquée dans les pratiques médicales et relationnelles alors que les Autochtones ont une orientation d'assimilation en ce qui concerne les services dispensés par Val-d'Or.

Les institutions des services sociaux

Le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue a une installation à Val-d'Or qui offre les services de protection de la jeunesse. Cette institution estime que son action de protection de la jeunesse en milieu urbain ne diffère pas selon l'origine culturelle des familles ou des jeunes qui sont suivis. En milieu urbain, bon nombre des jeunes autochtones hébergés en centre d'accueil proviennent des deux communautés algonquines les plus proches de Val-d'Or. Ces jeunes fuguent fréquemment pour se rendre en ville ou retourner dans leur communauté, sans que la communauté intervienne pour inciter le jeune à retourner au centre d'accueil. Les intervenants se disent plus démunis vis-à-vis de ces jeunes et estiment que leurs pratiques ne sont peut-être pas adaptées à leurs besoins. Ainsi, en partenariat avec les communautés, un projet de foyer de groupe destiné aux jeunes autochtones éprouvant des problèmes comportementaux mais n'étant pas en situation d'être placés en institution a été planifié et a ouvert ses portes en janvier 2009.

Ce foyer sera géré par des intervenants autochtones et fonctionnera selon des principes et des valeurs partagées par les Autochtones. Il est situé sur le territoire de la ville de Val-d'Or à proximité immédiate de la communauté de Lac Simon afin que les jeunes ne soient pas coupés de leur milieu culturel et puissent continuer à fréquenter une école en milieu autochtone.

D'autre part, un grand nombre d'enfants autochtones sont placés en famille d'accueil allochtone, généralement pour négligence parentale, situation vécue difficilement par les communautés et jugée souvent abusive. Les services sociaux dispensent des services élargis sur les communautés algonquines de Lac Simon et de Kitcisakik et estiment toutefois que leur façon de travailler est différente de celle pratiquée en milieu urbain. Ils affirment s'adapter en partie aux règles de la communauté en adoptant une attitude plus communautaire et en essayant d'appliquer quelques mesures préventives telles que l'aide financière directe aux familles en difficulté. La situation des travailleurs sociaux est jugée très difficile dans la communauté algonquine de Lac Simon, alors que les relations avec la communauté de Kitcisakik apparaissent moins houleuses; cette dernière « impose » un certain nombre de règles aux travailleurs sociaux afin de garantir le respect de la famille suivie et une cohérence entre la prescription des services sociaux et les contraintes inhérentes au fait de vivre à Kitcisakik. Comme avec tous les acteurs institutionnels de Val-d'Or, la communauté de Kitcosakik incite très fortement les travailleurs sociaux à participer à des activités communautaires et festives organisées par le Conseil de Bande afin qu'ils puissent avoir des échanges avec les familles dans un contexte tout autre que celui du travail. Les leaders du Lac Simon estiment que les services sociaux devraient plutôt donner de l'aide aux parents en difficulté et permettre ainsi que les enfants puissent rester avec leurs parents. Ils estiment également que les services sociaux n'ont pas vraiment de légitimité pour agir en territoire algonquin puisque l'autorité politique algonquine devrait prévaloir sur l'autorité juridique québécoise. Ils souhaiteraient retourner à un système autonome de gestion des services sociaux à condition d'en avoir les moyens financiers.

Même si le Centre jeunesse affirme agir dans un esprit d'intégration et d'ouverture, on peut penser que son orientation est majoritairement assimilatrice avec une certaine remise en question des pratiques et une ouverture vers l'intégration. On peut estimer que la communauté de Kitcisakik a une orientation d'intégration relative vis-à-vis des services sociaux de Val-d'Or, alors que l'attitude et le discours de la communauté de Lac Simon nous permettent d'affirmer qu'elle affiche une orientation de séparation.

C. Les institutions éducatives

Dans le domaine de l'éducation, les orientations d'acculturation varient beaucoup selon les types ou niveaux scolaires qui reçoivent des élèves ou des étudiants autochtones.

À la commission scolaire francophone, on privilégie l'intégration en introduisant des éléments culturels autochtones dans les écoles accueillant un pourcentage significatif d'élèves autochtones et en apportant du soutien aux élèves et aux parents autochtones. Cette institution a également développé une approche différenciée à l'éducation aux adultes, en partenariat avec les communautés algonquines. La commission scolaire demeure déçue, ou en tout cas assez démunie, vis-à-vis les jeunes décrocheurs autochtones qui interrompent généralement leurs études dès la troisième année du niveau secondaire.

À l'école anglaise, on privilégie une orientation d'acculturation individualiste en refusant de prendre en compte l'appartenance culturelle comme facteur de différenciation. Néanmoins, devant les nombreuses difficultés rencontrées par les élèves autochtones (en majorité cris), l'école a sollicité un programme ministériel pour aider à la réussite de ces élèves. L'école est également en conflit de valeur avec les nombreux retards ou absences prolongées des élèves autochtones. La direction de l'école remarque cependant que plus les enfants autochtones intègrent l'école jeunes, meilleur est leur niveau de scolarité.

Le CEGEP souhaite favoriser l'accès aux étudiants autochtones de la région et du Nord du Québec en donnant le choix aux Autochtones de prendre la place qu'ils souhaitent. Il a d'abord développé des formations sur mesure à la demande de communautés et d'organismes autochtones. Ces formations intègrent une conception autochtone dans le contenu et la façon de donner la formation tout en maintenant les cours considérés comme étant essentiels à la formation des étudiants. Il adopte une autre attitude vis-à-vis de la formation générale. Il souhaite intégrer les Autochtones en mettant à leur disposition des services spécifiques en dehors des heures de cours mais en ne modifiant pas les programmes. Plusieurs professeurs de l'institution ont exprimé leur désaccord à propos du nombre de services spécifiques qui sont offerts aux étudiants autochtones. Ils voient là un signe de favoritisme qu'ils récusent. On peut en conclure que le Cegep, tout en affirmant sa volonté d'intégration, a une approche plutôt paradoxale : il applique l'assimilation dans les programmes réguliers et accepte ou incite à la séparation dans les programmes spécifiques ainsi que dans le suivi des étudiants.

L'Université a mis en place des programmes spécifiques pour les étudiants des Premières Nations et a créé un service d'encadrement et de support composé de personnel majoritairement autochtone. Ce service revendique l'importance de différencier le contenu et l'approche de l'enseignement auprès des étudiants autochtones afin qu'ils se sentent bien dans l'institution et réussissent leur formation. Il a également, pour mandat de mettre en valeur la culture autochtone à l'université et même au-delà, dans le milieu régional grâce à l'organisation, de nombreuses conférences et colloques. On peut en conclure que l'UQAT pratique à la fois l'intégration et la séparation des Autochtones au sein de son institution et leur accorde une place très importante, surtout dans son campus de Val-d'Or.

Les Algonquins de Lac Simon ont assez peu d'interactions avec les institutions éducatives au niveau primaire et secondaire parce qu'ils ont leurs propres écoles

dans la communauté. Ils utilisent les services d'enseignement de Val-d'Or surtout à partir de l'éducation aux adultes et des études postsecondaires. De manière générale, ils souhaitent qu'aucune différenciation ne soit faite dans les écoles vis-à-vis des étudiants algonquins.

Dans la communauté de Kiticisakik, les relations avec les écoles primaires et secondaires de Val-d'Or sont très soutenues puisque cette communauté dispense uniquement l'enseignement de maternelle, de première et de deuxième années sur place, et ceci depuis peu. Les enfants sont donc scolarisés à Val-d'Or à partir de la troisième année du primaire et sont hébergés dans des foyers d'accueil familiaux pendant la semaine. La communauté achète donc en quelque sorte le service d'enseignement auprès de la commission scolaire francophone de Val-d'Or. La communauté a proposé des projets de mise en valeur de la culture autochtone au sein des établissements scolaires qui se sont traduits par la création de « semaine de la culture autochtone », ou par des projets de décoration des établissements. La communauté aspire à plus d'autonomie tout en estimant que les relations avec les institutions éducatives de Val-d'Or sont bonnes. Elle remarque toutefois que les jeunes de Kiticisakik quittent systématiquement l'école à l'âge de seize ans afin de retourner chez eux, de former un couple et de fonder une famille.

On peut donc conclure que les communautés algonquines ont une orientation d'intégration vis-à-vis des établissements scolaires de Val-d'Or. Cette orientation est toutefois plus proche de l'assimilation en ce qui concerne le contenu de l'enseignement et l'attitude souhaitée des professeurs vis-à-vis des élèves autochtones.

De manière générale les leaders cris ne pensent pas que l'enseignement, donné à l'extérieur des réserves, doit tenir compte des particularités culturelles des Autochtones. Bien au contraire, ils estiment que les étudiants doivent s'ouvrir au mode de pensée occidental afin de pouvoir en appliquer les principes une fois de retour chez eux et occuper des postes à responsabilité. La commission scolaire crie valorise le retour des étudiants dans les communautés pour l'été grâce à un programme d'aide financière aux employeurs, afin de leur permettre de se replonger dans leurs racines et surtout de parler à nouveau la langue crie. Les relations avec l'UQAT sont jugées bonnes. En revanche, plusieurs étudiants cris se sont plaints d'avoir été victimes de discrimination vis-à-vis du logement, ce qui préoccupe les autorités cris.

La commission scolaire crie n'est pas en interaction avec les établissements primaires ou secondaires qui accueillent des enfants cris. Elle considère qu'il n'est pas de son mandat de s'occuper de l'éducation primaire et secondaire en dehors de son territoire et qu'il revient alors aux parents de transmettre leur culture et notamment leur langue à leurs enfants. On voit donc que les Cris privilégient une orientation nettement assimilatrice pour l'éducation qu'ils reçoivent à l'extérieur.

D. L'institution municipale

Selon le maire de Val-d'Or, les relations entre la ville et les groupes autochtones se sont développées par nécessité et par intérêt mutuel afin de garantir une « qualité de vie » aux deux groupes. La ville a appuyé le projet de création du Centre d'amitié autochtone il y a trente ans et plus récemment, la ville s'est impliquée financièrement et politiquement en faveur de la création d'un pavillon des Premières Nations à l'Université. L'apport économique relié à la présence des Cris dans la ville de Val-d'Or est particulièrement valorisé. Le rôle du Secrétariat aux Alliances économiques Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue, qui œuvre au développement de liens entre les entreprises cries et celles de la région, ainsi que la forte présence de femmes cries venant accoucher à l'hôpital de Val-d'Or.

La politique culturelle de la ville, adoptée en 1997, affiche sa volonté « d'établir un partenariat avec les communautés amérindiennes, en planifiant avec le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, des projets de développement culturel et en soutenant les initiatives issues des groupes autochtones ». L'analyse des procès verbaux des conseils municipaux de 2001 à 2006, ainsi que les communiqués de presse de la ville démontrent toutefois que la ville gère peu de dossiers liés aux Autochtones. La majorité de ses actions consiste à un soutien financier accordé à des projets présentés par des organismes autochtones cris ou inuit, généralement pour faciliter la tenue de congrès ou d'événements sportifs se tenant à Val-d'Or. En cinq ans, un seul dossier provenant d'une communauté algonquaine a été approuvé et une subvention minimale a été accordée.

Le maire établit une très forte distinction entre les relations avec les Cris, jugées excellentes et celles avec les Algonquins jugées conflictuelles et quasi-inexistantes. Selon lui, les Cris auraient eu la chance, grâce à leur situation géographique, d'être isolés et d'avoir pu garder leur culture intacte, à l'abri de l'influence des blancs. Ils ont également eu la chance de bénéficier de ressources financières, grâce à l'entente de la Baie James, qui leur a permis de décider de leur propre développement. La situation difficile des Algonquins aurait, quant à elle, des impacts négatifs sur la ville de Val-d'Or, notamment au centre ville où les jeunes forment des attroupements qui inquiètent les habitants de Val-d'Or. Le maire pense que les problèmes sociaux des Algonquins qui habitent en ville engendrent aussi des réactions de racisme de la part de la population non-autochtone. La situation avec les leaders algonquins est jugée également difficile par le maire. Il déplore aussi le refus des chefs algonquins de dialoguer avec lui, sous prétexte qu'il n'est pas un interlocuteur de même niveau politique, leurs seuls interlocuteurs possibles étant les gouvernements fédéral ou provincial.

L'analyse de la politique de la ville et du discours du maire démontre une ouverture certaine de cette institution vis-à-vis des Autochtones. La présence des Autochtones dans la ville est soulignée à maintes reprises et le soutien au Centre d'amitié autochtone est constant depuis sa création. Cependant, les actions entreprises par la ville depuis les années 2000 sont fortement influencées par la volonté

du maire de développer des partenariats avec la nation crie. Il est difficile de conclure sur l'orientation d'acculturation de la ville : elle favorise les échanges, elle reconnaît la place des Autochtones dans la ville, mais elle souhaite que les Autochtones, lorsqu'ils vivent en ville ou y sont de passage, appliquent les règles de vie en vigueur sans les modifier.

Les leaders algonquins des communautés de Lac Simon et de Kitcisakik font également état de relations difficiles avec la ville de Val-d'Or. Ils lui reprochent avant tout de ne pas reconnaître le territoire algonquin et du même coup la nation algonquine. Les témoignages abondent dans ce sens et on déplore le fait que le maire favorise davantage les relations avec les Cris. Cependant, le Grand chef du Conseil tribal algonquin admet que la participation des chefs n'est pas toujours au rendez-vous, car les leaders algonquins estiment que leur interlocuteur est avant tout le gouvernement fédéral et, dans une moindre mesure, le gouvernement provincial.

Le Grand Chef de la nation crie estime pour sa part que les relations avec la ville de Val-d'Or sont bonnes. Selon lui, elles se sont pérennisées après la signature de la Paix des Braves, lorsque le Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie-Abitibi-Témiscamingue a été créé. Le Grand Chef insiste sur la nécessité de créer des lieux de rencontre entre les Cris et les entreprises de la région et souhaite voir des membres de la nation crie encore plus intégrés au monde économique. Il stipule que les leaders cris aiment beaucoup venir à Val-d'Or et choisissent souvent d'y tenir leurs réunions. Le Grand Chef estime que pour améliorer les relations, il faudrait que les habitants de Val-d'Or connaissent mieux l'histoire des Autochtones et que les Autochtones apprennent un peu plus les règles en vigueur en ville. Il évoque aussi la barrière de la langue comme étant un obstacle important à l'établissement de bonnes relations entre les Cris et les gens de Val-d'Or. Cette entrevue avec le Grand Chef cri démontre la volonté d'adaptation voire même d'assimilation des Cris lorsqu'ils sont en dehors de leur territoire. Ils ont une démarche volontariste d'ouverture vers le monde non-autochtone parce qu'ils pensent que cela leur est nécessaire pour se développer.

Les orientations d'acculturation de la ville de Val-d'Or, et des communautés algonquines et cries vis-à-vis de celle-ci expliquent clairement la différence de qualité des relations entre la ville et les deux nations. La ville a une politique d'intégration-assimilation vis-à-vis des Algonquins qui n'acceptent aucunement le dialogue puisqu'ils refusent d'être le groupe assimilé et revendiquent d'être le peuple qui accueille les blancs sur ses terres. L'analyse des discours des différents leaders algonquins fait état d'une situation conflictuelle des communautés algonquines avec la ville de Val-d'Or. Il en résulte une orientation de séparation qui pose de nombreux problèmes étant donné que les territoires de la ville et d'une des communautés sont contigus. La situation est donc extrêmement tendue et presque bloquée.

En revanche, la nation crie est très proche de l'orientation de la ville de Val-d'Or lorsque les relations ont lieu sur le territoire de Val-d'Or : les Cris sont prêts à

s'adapter du moment que les échanges leur sont favorables. Tout en adoptant les façons de faire du « sud », ils affichent fièrement leur appartenance à la nation crie.

E. Les services de police.

Même si la Sûreté du Québec croit qu'il est important d'interagir avec les groupes autochtones, elle considère que la loi s'applique également pour tous et n'a donc pas développé de politique officielle différente pour les communautés autochtones. De nombreux conflits de valeur semblent augmenter les difficultés de collaboration : les personnes autochtones victimes de violence qui retirent généralement leur plainte; les normes d'éducation des enfants quand les policiers vont à domicile; l'absence de solution pour les Autochtones intoxiqués qui ne vivent pas à Val-d'Or et à qui on voudrait éviter la prison; les multiples interventions liées à la consommation excessive d'alcool et de drogue par les Autochtones; les nombreux appels pour les agressions sexuelles dans les réserves; les difficultés d'obtenir la collaboration des communautés dans la recherche de suspects autochtones.

- Certaines initiatives individuelles sont quelquefois tentées pour améliorer les relations qui s'avèrent généralement assez tendues : opération de prévention auprès des chauffeurs de taxi et des tenanciers de bar pour contrer l'abus d'alcool et de drogue lors des grands événements impliquant un grand nombre d'Autochtones (ex. tournois); tentative de mettre en place une table de concertation pour prévenir la criminalité chez les Autochtones (dont les travaux auraient échoué à cause du type d'approche, que les Autochtones jugeaient dévalorisante et culpabilisatrice); nouvelle initiative de travail en petit groupe avec des intervenants mieux ciblés et une meilleure écoute des besoins des Autochtones. Dans l'ensemble, les orientations d'acculturation des services de police de la ville seraient assimilatrices avec un questionnement sur les pratiques actuelles et un désir de mieux prendre en compte les façons de faire des Autochtones.
- Même si les communautés affichent une distance politique, la collaboration semble généralement positive entre les services de police et la police autochtone du Lac Simon. La communauté de Kitcisakik n'ayant pas de service de police dans la communauté affiche clairement sa volonté d'intégration tout en incitant les services de police à modifier certaines pratiques. Les deux communautés algonquines ainsi que le Conseil tribal affirment qu'il est très important pour eux de garder leur culture même quand ils reçoivent des services dans la ville. Ils trouvent également important d'interagir avec l'autre culture mais soulignent que ceci doit se faire dans le respect des rôles de chacun. Ils désirent l'application de pratiques non discriminatoires et soulignent

tous l'importance que la Sûreté du Québec développe une meilleure connaissance des réalités algonquines. Malgré une orientation valorisant l'intégration, ils considèrent les relations actuelles problématiques et déplorent que les policiers qui interviennent uniquement à Val-d'Or aient une image partielle et très négative des Autochtones, car la ville attire souvent les populations autochtones ayant des problèmes.

Discussion des résultats

Les institutions n'ont pas toujours des orientations d'acculturation tranchées; elles semblent souvent « hésiter » entre deux orientations. Dans certains cas, il y a un net décalage entre le discours et les pratiques et une difficulté à concilier une volonté d'ouverture et un sentiment de menace sur des sujets sensibles puisque les relations avec certaines institutions touchent à des valeurs fondamentales des cultures autochtones en présence, alors que d'autres semblent faire appel à des valeurs plus périphériques. Par exemple, on peut penser que les relations entre les Algonquins et la ville touchent aux valeurs territoriales, fondamentales dans la culture algonquine, alors que les relations des Cris avec la ville font appel aux relations économiques et commerciales, situées plus en périphérie dans la culture crie.

Pour les communautés algonquines, on sent une difficulté à concilier une aspiration au respect et à l'intégration avec un discours et une volonté d'autonomie. Cette hésitation est clairement visible dans le cas de la communauté de Kîtcisakik, qui prône à la fois le rapprochement avec Val-d'Or et la vie en autarcie dans son projet de nouveau village.

Les institutions, comme les individus, doivent composer avec des éléments très différents culturellement et cherchent à en faire « une unité de sens ». Parfois, le discours est cohérent; parfois, il n'arrive pas à l'être. L'étude nous amène à conclure que de nombreux Autochtones désirent trouver de meilleures conditions de vie en milieu urbain mais veulent également développer une culture distincte et participer de façon significative à la gestion de leur vie quotidienne, à la fois en tant qu'individu et en tant que communauté. Les Autochtones sont installés à Val-d'Or pour y rester; les institutions ont donc tout intérêt à trouver des stratégies pour faciliter la cohabitation des deux groupes culturels.

Diffusion des résultats et mobilisation des connaissances

Les Autochtones de milieu urbain sont engagés dans des processus actifs d'affirmation et d'appropriation, y compris en regard du monde universitaire qui est de plus en plus appelé à produire de nouvelles connaissances susceptibles de soutenir les initiatives de reconstruction sociale. Il nous semblait donc primordial que les résultats de cette recherche soient d'abord « retournés » aux institutions ayant participé à l'enquête pour que les répondants soient au fait des difficultés et

des réussites vécues par chacun des groupes leur donnant ainsi la possibilité de faire en sorte que certaines des difficultés soient aplanies.

Les résultats nous ont démontré que le manque de communication et de compréhension des enjeux vécus par l'autre accentuait le manque d'écoute. Malgré le fait que nous savions que les institutions pourraient trouver difficile cet exercice, le comité de suivi nous a appuyé dans la diffusion des résultats en même temps aux deux groupes concernés puisqu'une écoute des problèmes vécus pouvait leur permettre de revoir leurs manières de faire. Les répondants étaient tous représentés à la diffusion des résultats (octobre 2007) et les réactions ont été quelquefois vives. Les incompréhensions et insatisfactions étaient particulièrement évidentes dans les secteurs où les orientations d'acculturation s'avaient éloignées, comme ceux des services municipaux et des services sociaux et, dans une moindre mesure, les services policiers.

À cette étape-ci de la recherche, et en fonction de son objectif qui se situe davantage sur la compréhension de la situation, nous ne pouvons développer des outils d'intégration. Ces démarches devront être initiées par le milieu à partir de leur propre appropriation des résultats et les chercheurs seront alors prêts à y participer et à supporter ces actions. Cependant, nous pouvons relever qu'un an plus tard de nombreuses activités de rapprochement ont été tenues visant en premier lieu une meilleure connaissance des enjeux des groupes en présence et des cultures. La Conférence régionale des élus (CRE) a offert des ateliers de formation sur les réalités algonquines qui ont été très suivis tant par les services de police, que des représentants du CEGEP et de la Municipalité régionale de comté (MRC). Des membres des services de police se sont également inscrits à un programme de formation en études autochtones de l'UQAT.

Une Table de concertation où siègent des représentants autochtones et allochtones est actuellement active pour tenter de trouver des solutions plus adaptées en ce qui concerne les services policiers avec les communautés autochtones. Quant à la Ville, on nous signale plusieurs initiatives visant l'amélioration des relations. Entre autres, on retrouve actuellement sur les panneaux de la ville souhaitant la bienvenue, la traduction algonquine du texte originalement en français, en anglais et en cri. Lors d'une conférence offerte en novembre sur le quatrième volet de la recherche qui visait la qualité des relations de la population envers l'autre groupe (conférence midi-autochtone), une représentante de la réserve de Kitcisakik a souligné l'amélioration importante des relations avec les services sociaux dont les interventions seraient de plus en plus culturellement adaptées.

La demande des organismes et des communautés autochtones d'une participation aux recherches qui les concernent s'exprime haut et fort depuis les années 1990; des protocoles de recherche et d'éthique émanant des instances autochtones balisent dorénavant les enquêtes dans la plupart des communautés; des subventions spécifiques aux réalités autochtones permettent aux chercheurs et groupes autochtones de repenser leur type de collaboration. Ce contexte particulier soulève de plus grands défis encore pour les chercheurs et la recherche,

puisque'il suppose une révision des modalités d'interaction entre les chercheurs et les peuples autochtones, de même qu'un questionnement sur les différents types de participation et de collaboration possibles. Il suppose aussi une restructuration des champs d'application et des pratiques afin de promouvoir des démarches de recherche réflexives et contextualisées c'est-à-dire ancrées dans la réalité sociale et politique des Autochtones. Nous espérons que la compréhension des facteurs qui favorisent les relations entre Autochtones et Allochtones permettra d'orienter les communautés et les institutions vers la recherche de solutions adaptées et vers la conception de plans d'action fonctionnels en matière d'intégration interculturelle.

Notes

Cette recherche a été financée par le CRSH dans le cadre du programme Réalités autochtones.

Références

- Berry, J. W. (1980). Acculturation as varieties of adaptation. Dans A. Padilla (Dir.), *Acculturation : theory, models, and findings* (p. 9-25). Boulder, CO: Westview.
- Berry, J. W. (1984). Cultural relations in plural societies. Dans M. Brewer et N. Miller (Dir.), *Groups in contact* (p. 11-27). New York : Academic Press.
- Berry, J. W. (2003). Conceptual approaches to acculturation. Dans K. M. Chun, P. Balls Organista et G. Marin (Dir.), *Acculturation. Advances in theory, measurement, and applied research* (p.17-37). Washington, DC : American Psychological Association.
- Bourhis, R. Y., Moïse, L. C., Perreault, S. et Sénécal, S. (1997). Towards an interactive acculturation model : a social psychological approach. *International Journal of Psychology*, 32, 369-386.
- Cazin, A. (2004). *Étude sur les besoins des étudiants autochtones s'installant à Val-d'Or en septembre 2004*. Rouyn-Noranda : LARESCO, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Cazin, A. (2005). *Bilan d'une année d'études pour les étudiants autochtones de langue anglaise ayant suivi un programme à temps plein à l'UQAT, campus de Val-d'Or*. Rouyn-Noranda : LARESCO, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- La Prairie, C. (1994). *Visibles mais sans voix. Les autochtones dans la ville*. Ottawa : Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Lévesque, C. (2003). La présence des Autochtones dans les villes du Québec : mouvements pluriels, enjeux diversifiés. Dans D. Newhouse et E. Peters (Dir.), *Des gens d'ici. Les Autochtones en milieu urbain* (p. 25-38). Ottawa : Projet de recherche sur les politiques.
- Lévesque, C. (2008). *Demande ARUC*. Document inédit.
- Montpetit, C. (1993). « Les autochtones d'origine algonquienne à Val-d'Or : des migrants ou des citoyens ? », *Recherches amérindiennes au Québec*, 23, 119-130.
- Montreuil, A. et Bourhis, R. Y. (2001). Majority acculturation orientation toward «valued» and «devalued» immigrants. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 32, 698-719.
- Newhouse, D. et E. Peters (Dir.). (2003). *Des gens d'ici. Les Autochtones en milieu urbain*. Ottawa : Projet de recherche sur les politiques.
- Statistique Canada (2008). *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006*. Ottawa : Ministère de l'Industrie. 58p.